

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2010

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Communes de plus de 3 500 habitants sont tenues d'organiser un débat au sein de leur Conseil municipal sur les orientations à donner à leur budget, et ce, dans un délai de 2 mois précédant l'examen et le vote de celui-ci.

Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue la première étape du cycle budgétaire et permet à l'Assemblée délibérante d'engager la discussion sur les orientations budgétaires proposées par l'équipe municipale pour l'année à venir et sur les priorités à retenir pour le projet de Budget Primitif 2010. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de l'Exécutif municipal.

Préambule

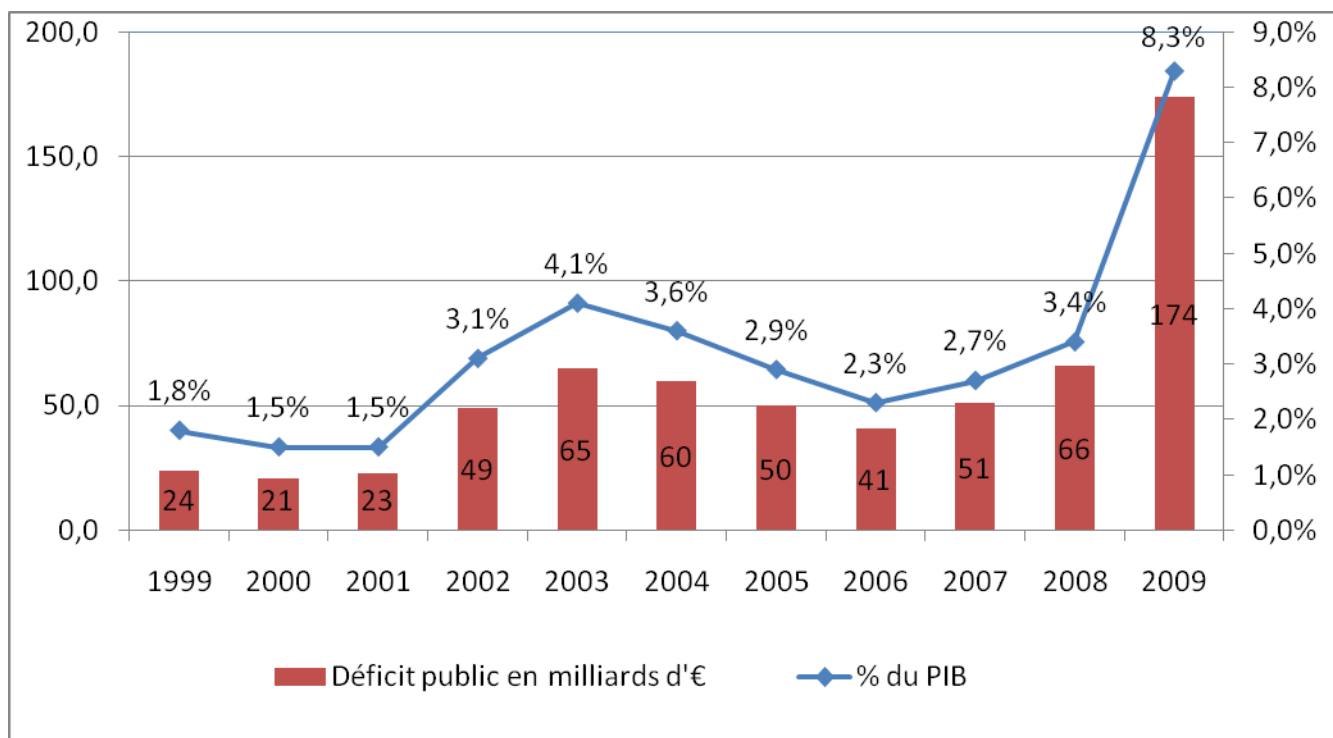
1 - Contexte budgétaire et économique-financier national

2009: Environnement financier difficile, crise économique et financière. La France est sortie de la récession au printemps 2009 grâce à une bonne tenue de la consommation et un rebond de production qui doivent beaucoup aux dispositifs de soutien des dépenses adoptés en 2008/2009 par l'Etat et les collectivités territoriales.

2010: Les économistes parient sur une reprise « molle » et un ajustement de l'emploi et générera un taux de chômage annoncé à plus de 10 %.

Concernant les finances publiques nationales, un niveau record du déficit budgétaire:

Déficit public au sens de Maastricht



2 - Les apports de la loi de finances 2010

3 axes sont définis:

- La participation à l'effort de maîtrise des dépenses publiques

L'augmentation de l'enveloppe des dotations de l'Etat se maintiendra au même niveau qu'en 2009 (+ 1,2 %). Il s'agit ainsi d'appliquer aux collectivités territoriales, de manière certes indirecte mais puissante, les objectifs de maîtrise des dépenses que l'Etat s'est assigné.

Compte tenu du déficit de ce dernier, il est raisonnable de penser qu'une baisse des dotations viendra fortement impacter nos finances ces prochaines années.

- Le soutien à l'investissement avec le versement anticipé du FCTVA

Le dispositif mis en place en 2009 pour favoriser l'investissement en prévoyant un investissement anticipé du FCTVA sous certaines conditions est reconduit en 2010.

- La suppression de la taxe professionnelle

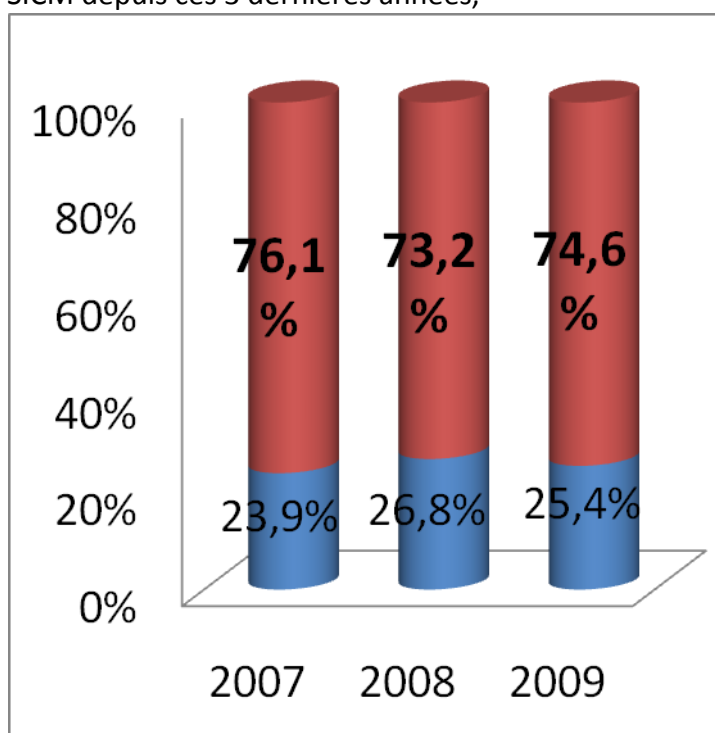
A partir de janvier 2010, s'applique la suppression de la part de la TP sur les investissements productifs et le remplacement des autres composantes de la TP (bases foncières et valeur ajoutée) sous la forme d'une contribution économique territoriale (CET).

Pour l'année 2010, une compensation relais est prévue et il est difficile de dire, étant donnée la complexité de la réforme, quel sera l'impact sur les finances des collectivités.

Cependant, au vu de l'état des finances publiques, on peut légitimement craindre au mieux un gel du montant de cette compensation et au pire une diminution.

LES CHARGES DE PERSONNEL DU SICM (+ ASSAINISSEMENT)

Les dépenses de personnel représentent environ 25 % des dépenses de fonctionnement du SICM depuis ces 3 dernières années,



2007

Dépenses fonctionnement = 2 770 000 €

Charges de personnel = 659 000 €

2008

Dép. Fonct. = 2 834 000 €

Charges perso. = 760 000 €

2009

Dép. fonct. = 3 309 000 €

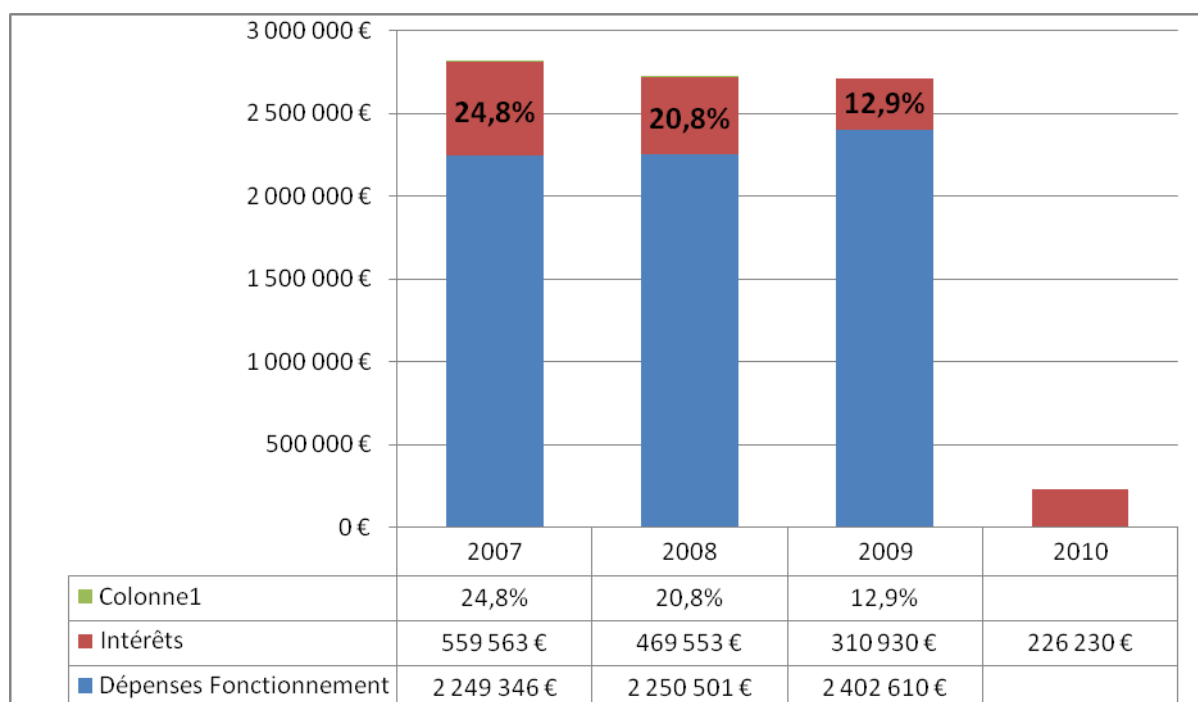
Charges perso. = 840 000 €

Les charges de personnel en 2010:

- 5 embauches sont prévues (remplacements ou transferts):
 - 1 agent d'exécution comptable (remplacement suite à une mutation)
 - 1 chauffeur de balayeuse (suite au départ en retraite du chauffeur actuel)
 - 1 agent d'entretien (Maison cantonale + STEP) (embauche d'un personnel d'AMIES)
 - 1 projectionniste
 - 1 chargé de mission Animation

A noter que depuis le 1^{er} janvier 2010, le SICM a adhéré au CNAS pour permettre à ses agents de bénéficier d'avantages sociaux.

L'ETAT DE LA DETTE du SICM (Hors assainissement)



En 2010 :

- Fin de l'emprunt du collège
- Fin de l'emprunt des zones industrielles
- Début de l'emprunt pour la 2^{ème} tranche des vestiaires de la piscine (250 000 €)

DETAIL PAR SERVICE

Assainissement

1^{ère} année de fonctionnement de la STEP et de la plateforme de compostage.

Solde technique et financière des opérations suivantes : Fourneaux/STEP ; Villard/STEP ; Avrieux/Pont de la Glaire ; Raccordement de Loutraz (Pont E. Charvoz).

Fonctionnement

Dépenses prévisionnelles

Pas de changements notables sur les charges de fonctionnement général (+ 2%). Par contre, on note une augmentation de la masse salariale avec l'embauche d'un agent en CAE depuis fin 2009.

Charges financières en augmentation (+ 8%) dues à la souscription d'un nouvel emprunt (400 000 € pour le financement de la tranche 4 des collecteurs)

Recettes prévisionnelles

680 000 € redevance assainissement 2010 (+ 13% par rapport à 2009) votée en 2009.

Investissement

Dépenses prévisionnelles

- Rue St Antoine à Villarodin-Bourget : 1,2 M €
- Traversée Modane Gare/Fourneaux T2 : 1,4 M €
- Raccordement vieux fourneaux : 300 000 €
- Modane Loutraz Est T2 : 300 000 €
- Aménagement plateforme de compostage : 150 000 €

Recettes prévisionnelles

Subventions conseil général, Agence de l'Eau et participation des communes sur les travaux communaux.

Animation/ Cinéma (en attente du vote des communes)

Réunion dans un même service de la nouvelle compétence du SICM. Implique également l'embauche d'un projectionniste et d'un chargé de mission « Animation ».

Fonctionnement :

Dépenses prévisionnelles

Pour le volet « animation » : 80 000 € (salaire chargé de mission + programme d'animation) + paiement d'indemnités de licenciement ? + honoraires mandataire judiciaire ?

Pour le volet « cinéma » : 100 000 € pour le volet cinéma + annuités d'emprunt (25 000 € par an soit 8/12^e pour 2010 donc il faut compter 16 700 €) + 35 000 € déficit 2009.

(Normalement on devrait enlever de cette somme 30 % du salaire de l'animatrice soit 10 000 € et peut être gagner un peu sur le transport)

Recettes prévisionnelles

65 000 € (subventions, entrées cinéma....)

Investissement :

Rien n'est prévu cette année.

Administration générale

Réunion dans un même service du service ADM et du service Maison Cantonale.

Fonctionnement :

Dépenses prévisionnelles

Peu de changements. Embauche d'un nouvel agent comptable en remplacement d'une mutation.

Augmentation prévue des frais généraux : + 2 %

Subventions aux associations (toutes les demandes ne sont pas encore parvenues au SICM) :

CNAS 4 700 € ; Maurienne expansion 18 712 € ; Grac 1 200 € ; Foot ? Ski de fond 120 €.

Lancement OPAH 2 : prévoir paiement diagnostic de territoire (20 000 €)

Recettes prévisionnelles (en plus des recettes « habituelles »)

Subvention label « Relais service public » 10 000 € /an pendant 3 ans.

Subvention OPAH (50 % coût diagnostic)

Subvention CAE Bermond

Investissement :

Dépenses prévisionnelles

Aménagements intérieurs + achat mobiliers divers (20 000 €)

Arc (contrat rivière Arc et affluents)

Travaux réalisés en 2009 sur les communes de Saint André, Villarodin-Bourget et Aussois.

En 2010, travaux prévus sur les communes de Modane, Le Freney, Avrieux, Aussois et Villarodin-Bourget :

Coût total prévu: 66 000 € HT

Taux de subvention prévu 60 % (le solde est à la charge des communes)

Balayeuse

Coût horaire 2009 = 46,60 €

Embauche prévue d'un nouveau chauffeur saisonnier 7 mois suite à un départ en retraite.

Collège

L'emprunt du collège est terminé depuis le 25 juin 2009 (allègement du montant annuel des annuités = 90 000 € par an soit 60 000 € pour le SICM et 30 000 € pour la communauté de communes Haute Maurienne).

Coopération transfrontalière

14 400 € à prévoir pour le projet de spectacles itinérants si la candidature SICM est retenue pour la demande de subvention.

Décision avant le 05 mai 2010

Bâtiment Doppelmayr/ SAI

Réunion dans un même service de la vente des bâtiments Doppelmayr et SAI.

Contrat location vente sur 10 ans. Montant annuel des loyers = 55 200 €

Fibre Optique

Le service Assainissement paye le réseau lié à l'assainissement, le SICM paye le reste (montée au Tunnel du Fréjus)

Investissement

Dépenses prévisionnelles :

85 000 € génie civil

7 000 € tirage de fibre

5 000 € Maitrise d'œuvre

Attente de la décision du tunnel (?) et des clients potentiels.

Filière Bois

Création d'un nouveau service

Fonctionnement

Dépenses prévisionnelles

16 000 € achat de bois

10 000 € broyage

10 000 € études mise en place filière bois ?

Recettes prévisionnelles

20 000 € différents services du SICM

6 000 € SIRTOMM

2 400 € subvention Villarodin Bourget bois énergie

Rizerie

Pas de changements notables.

Ecole de musique

Fonctionnement

Pas de changements particuliers. On prévoit un maintien des effectifs d'élèves (70 enfants et 20 adultes).

Investissement

Prévoir l'achat d'un ordinateur supplémentaire pour enregistrer les prestations musicales des élèves (1 500 €) pris sur les crédits prévus en 2009 (3 000 €) et non consommés.

Ordures ménagères

Pas d'augmentation importante prévue en 2010

Légère baisse du coût de l'incinération malgré une Taxe Générale sur les Activités Polluantes de 7€ par tonne et un remboursement de l'emprunt effectué pour payer l'incinération hors du département pendant les travaux environ 25€ par tonne sur 10 ans.

Environ 2% d'augmentation des frais généraux.

Baisse du coût de la déchetterie du canton de Modane (déchets verts traités en local à la STEP).

Environ 2% d'augmentation pour le tri sélectif (mise en place de containers supplémentaires dans divers communes).

Politique Cantonale Jeunesse

Fonctionnement :

Dépenses prévisionnelles :

Peut être une baisse des charges de personnel à envisager (car moins d'enfants pris en charge).

Recettes prévisionnelles (en plus des recettes habituelles (CG 73, CAF, parents)) :

Subvention CAE Balzer

Investissement :

Il est prévu de racheter le minibus dont le contrat de leasing se termine : + 12 000 € (partager cet achat avec l'Administration générale).

Pépinière d'entreprises

Fonctionnement

Dépenses prévisionnelles

Il semble raisonnable de reconduire le montant réalisé en 2009 + 2% soit 21 000 €.

Il faut également prévoir une participation aux frais du chargé de mission « communication » embauché par Maurienne Expansion : + 12 000 €.

Recettes prévisionnelles

On peut légitimement compter sur 6 000 € (montant identique à 2009) au titre des locations de bureaux, le reste des recettes étant la location des terrains faite à LTF.

Piscine

A noter une augmentation de 17 % des entrées en 2009 (soit + 9 000 € en recettes) vraisemblablement due aux nouveaux horaires et à la campagne de communication).

Fonctionnement

Dépenses prévisionnelles :

Pas d'augmentation notable.

Prévoir 5 000 € rafraîchissement cage escalier

Investissement

Dépenses prévisionnelles :

14 000 € achat d'un nouveau robot

10 000 € achat et aménagement d'un chalet de stockage matériel entretien

60 000 € remplacement vitrage piscine ? (économies annuelles estimées 15 000 €)

100 000 € aménagements espaces verts (inclus coût déplacement panneaux basket)

Presse

Fonctionnement

Dépenses prévisionnelles

Réalisation Best of = 11 500 €

Continue-t-on à faire le supplément hiver qui, au dire des responsables de stations, est redondant avec leur communication?

Investissement

Remise à niveau du matériel informatique (2 000 €).

Contrat Stations Moyenne Montagne (nouveau CPER)

Fonctionnement

La candidature du SICM ayant été retenue, il faut désormais payer une étude de territoire (qui définira les actions à entreprendre dans le cadre du CPER). Coût estimatif 10 000 € (subventionné à hauteur de 50 %).

Dans un 2^{ème} temps, les stations et communes désirant mettre en place des actions seront maîtres d'ouvrage de ces dernières (impliquant le suivi administratif et financier des actions).

TDF

En attendant le passage à la TNT, le SICM continue à entretenir les émetteurs.